



EIDGENÖSSISCHES  
HOCHSCHULINSTITUT  
FÜR BERUFSBILDUNG

---

INSTITUT FEDERAL  
DES HAUTES ETUDES  
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

---

ISTITUTO  
UNIVERSITARIO FEDERALE  
PER LA FORMAZIONE PROFESSIONALE

## **Ordonnance employée/employé de commerce CFC**

Manuel de mise en œuvre du plan de formation FIEc Em-  
ployée/Employé de commerce CFC au sein des écoles

### **Auteurs**

Isabelle Lüthi

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle EHB IFFP IUFP

Centre pour le développement des métiers

Avenue de Longemalle 1

1020 Renens

+41 21 621 82 33

isabelle.luethi@iffp-suisse.ch

### **En collaboration avec :**

Christian Beck, Dieter Bodyl, Fabienne Dorthe, Peter Engel, Andreas Hösli, Eric Joray, Peter  
Kambli, Ivo Rohrer, Christine Wüscher

### **Mandante :**

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales CSBFC, Commission  
suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employée/Employé de com-  
merce CFC, Groupe de travail « Mise en oeuvre du plan de formation pour la partie scolaire »

Roland Hohl

Schwanengasse 9

Case postale 6853

3001 Berne

+41 31 398 26 10

roland.hohl@skkab.ch

Zollikofen, le 26 août 2015

Approuvé par la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) de la  
formation des employés de commerce CFC le 9 décembre 2015

## Table des matières

1	Contexte .....	6
1.1	Objectifs.....	6
1.2	Statut du manuel.....	7
2	Modèles de formation selon le nouveau plan de formation Employée/Employé de commerce CFC.....	8
2.1	Définition de la « règle générale ».....	8
2.2	Prestataires publics de la FIEc.....	8
2.3	Prestataires privés de la FIEc.....	9
2.4	Maturité professionnelle .....	9
2.5	Variantes de mise en œuvre dérogeant à la règle générale .....	9
3	Formation à la pratique professionnelle .....	11
4	Enseignement orienté vers les problèmes (EOP) comme approche didactique.....	12
4.1	ICA en tant qu'EOP .....	13
4.2	Recommandations.....	13
4.3	Exemples de bonnes pratiques .....	13
5	Parties pratiques intégrées (PPI).....	14
5.1	Conditions cadres juridiques .....	14
5.2	Recommandations.....	15
5.3	Formes de PPI.....	15
5.4	Contrôles de compétence des PPI.....	16
5.5	Exemples de bonnes pratiques .....	16
6	Stage de longue durée .....	19
6.1	Stage de longue durée dans les branches de formation et d'examens « Banque » et « Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme » .....	19
6.2	Stage de longue durée pour porteurs de maturité.....	19
7	Dossier de formation et des prestations .....	19
7.1	DFP dans les PPI .....	19
7.2	DFP dans le stage de longue durée .....	20
7.3	DFP dans les classes homogènes .....	20
8	Modules .....	20
8.1	Approfondir et relier (A&R) / Travail autonome (TA) .....	20
8.1.1.	Conditions cadres juridiques .....	20
8.1.2.	Exemple de bonnes pratiques .....	21
8.2	Compétences interdisciplinaires (CID) .....	21
8.2.1.	Conditions cadres juridiques .....	21
8.2.2.	Recommandations.....	21

8.2.3.	Exemple de bonnes pratiques .....	22
8.3	Problèmes de conciliation entre le plan de formation FIEc et le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle .....	22
9	Branches de culture générale supplémentaires (FIEc+) .....	23
9.1	Branches FIEc+ dans les formations sans maturité professionnelle .....	23
9.2	Branches FIEc+ dans les formations avec maturité professionnelle .....	23
10	Procédure de qualification CFC.....	24
10.1	Modèle concentré, profil B.....	24
10.2	Modèle concentré, profil E.....	25
10.3	Modèle intégré, profil B.....	26
10.4	Modèle intégré, profil E.....	27
11	Bibliographie.....	28

### **Table des illustrations**

Figure 1 : Vue d'ensemble du processus de mise en œuvre.....	6
Figure 2 : Statut du manuel.....	7
Figure 3 : Positionnement de l'EOP.....	11

### **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Modèles de formation et variantes de mises en œuvre avec anciennes désignations .	8
Tableau 2 : Variantes de mise en œuvre divergeant de la règle générale.....	11
Tableau 3 : Vue d'ensemble des leçons d'EOP.....	12
Tableau 4 : Vue d'ensemble des leçons de PPI.....	14
Tableau 5 : Vue d'ensemble des différentes formes de PPI.....	16

## Liste des abréviations

A&R	Approfondir et relier (module d'apprentissage)
ASB	Association suisse des banquiers
BEM	Formation bancaire initiale pour porteurs de maturité
CC-PPI	Contrôle de compétence des parties pratiques intégrées
CFC	Certificat fédéral de capacité
CIE	Cours interentreprises
CID	Compétences interdisciplinaires (module d'enseignement)
Compétences MSP	Compétences méthodologiques, sociales et personnelles
CSBFC	Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales
CSDPQ	Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité
DFP	Dossier de formation et des prestations
E&S	Economie et société (domaine d'enseignement)
EC	Ecole de commerce
EOP	Enseignement orienté vers les problèmes
FIEc	Formation initiale en école
FIEc+	Branches de culture générale supplémentaires
FIEn	Formation initiale en entreprise
HES	Haute école spécialisée
ICA	Information, communication, administration (domaine d'enseignement)
LE	Langue étrangère (domaine d'enseignement)
LS	Langue standard – langue nationale de la région (domaine d'enseignement)
MP	Maturité professionnelle
Orfo	Ordonnance sur la formation
Ortra	Organisation du monde du travail
PES EC	Plans d'études standard concernant la formation à la pratique professionnelle et l'enseignement scolaire au sein des écoles de commerce
PFP	Profil de formation et des prestations
PPI	Parties pratiques intégrées
Proc. qual.	Procédure de qualification
Profil B	Formation initiale de base
Profil E	Formation initiale élargie
S&A	Services et administration (branche de formation et d'examens)

SE	Stage en entreprise
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SLD	Stage de longue durée
SWOT	<b>S</b> trengths (forces), <b>W</b> eaknesses (faiblesses), <b>O</b> pportunities (opportunités), <b>T</b> hreats (menaces)
TA	Travail autonome
TIB	Travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement
TIP	Travail interdisciplinaire centré sur un projet

# 1 Contexte

Le nouveau plan de formation Employée/Employé de commerce CFC pour la formation initiale en école (FIEc) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et remplace le plan de formation transitoire du 26 septembre 2011 ainsi que les PES EC du 28 octobre 2009. Il implique des modifications au niveau des plans d'études des écoles et de l'enseignement tant pour les prestataires privés que pour les prestataires publics. Le présent manuel décrit les principales modifications ainsi que leurs conséquences et s'adresse de ce fait en premier lieu à toutes les écoles qui proposent la formation professionnelle initiale d'employée/employé de commerce CFC comme formation initiale en école.

## 1.1 Objectifs

L'objectif du manuel est de présenter les principales nouveautés du plan de formation Employée/Employé de commerce CFC pour la formation initiale en école ainsi que les dispositions légales. Par ailleurs, le manuel émet des recommandations sur la mise en œuvre et donne des exemples de bonnes pratiques concernant l'orientation vers les compétences opérationnelles des différents domaines d'enseignement et des modules. Il entend donc soutenir les écoles lors de la 2<sup>e</sup> phase de la mise en œuvre, soit à partir d'août 2015. En outre, le manuel renvoie à des problèmes en lien avec la mise en œuvre du nouveau plan de formation FIEc qui pourraient éventuellement être traités dans le cadre du prochain examen quinquennal.

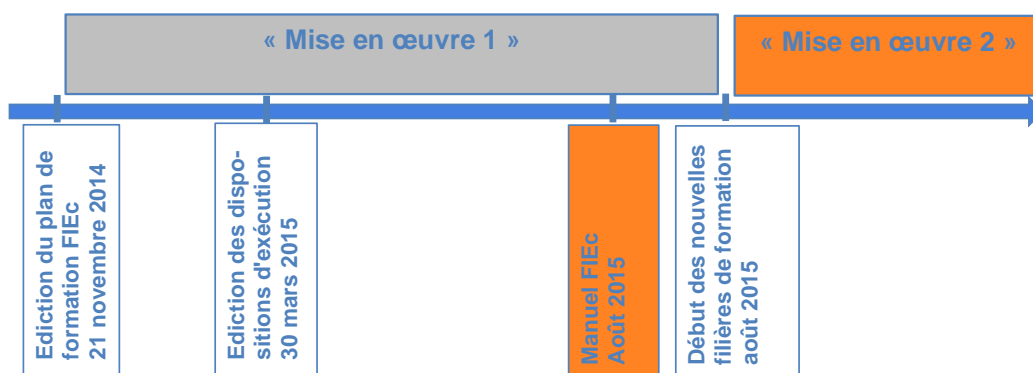


Figure 1 : Vue d'ensemble du processus de mise en œuvre

## 1.2 Statut du manuel

La figure ci-après présente le rôle et le statut du présent manuel. Ce dernier est ancré au niveau IV. Il fait partie des instruments de mise en œuvre contenant des conseils et des indications et il est de ce fait subordonné à l'ordonnance sur la formation, au plan de formation et aux dispositions d'exécution. Il renvoie aux documents de rang supérieur et en reprend certains passages lorsque cela est nécessaire.

Les nouveautés seront intégrées une fois par an dans le manuel et communiquées ; cette tâche est confiée au groupe de travail « Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire » de la CSDPQ Employée/Employé de commerce CFC.

### Documents de base et de mise en œuvre de la FIEc

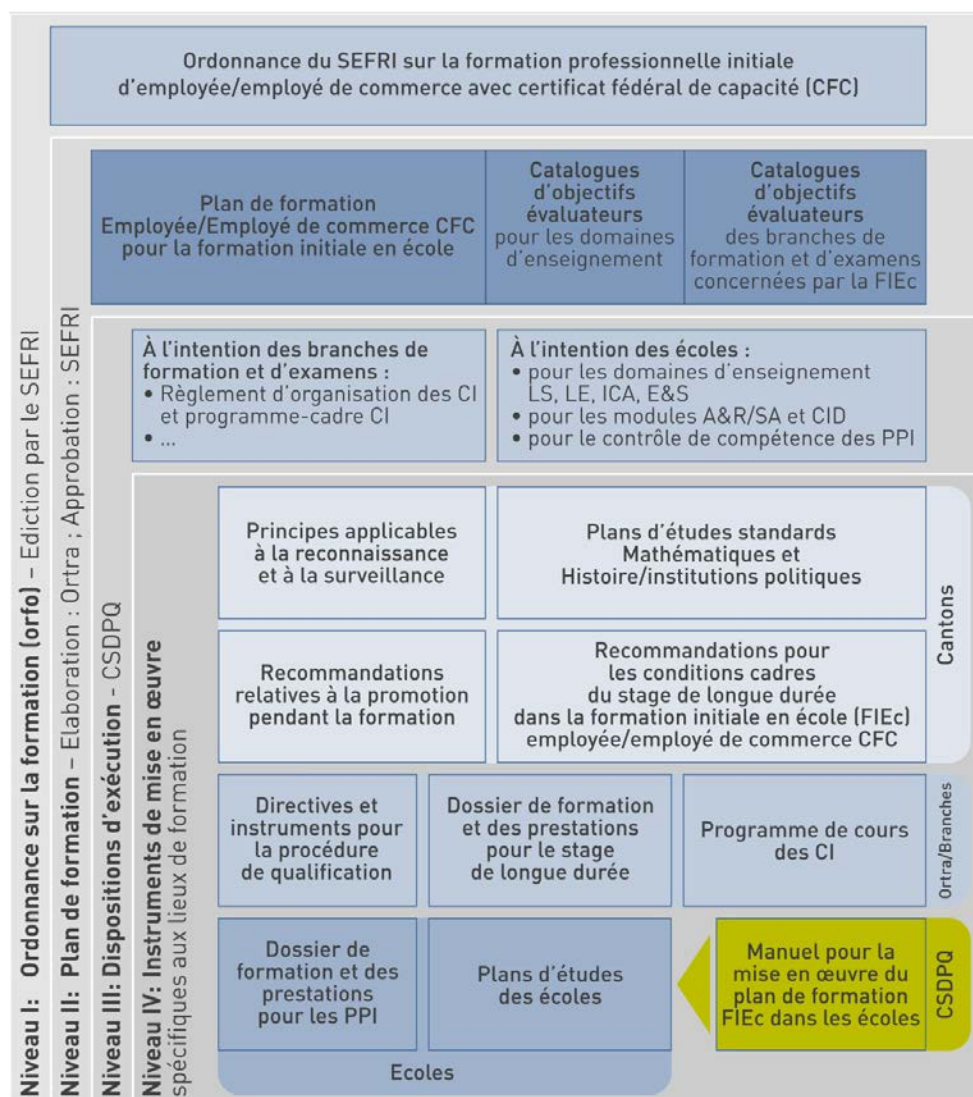


Figure 2 : Statut du manuel



## 2 Modèles de formation selon le nouveau plan de formation Employée/Employé de commerce CFC

Le nouveau plan de formation Employée/Employé de commerce CFC pour la FIEc fait désormais uniquement la distinction entre le modèle concentré et le modèle intégré. Au sein de ces modèles peuvent être proposées aussi bien la formation initiale de base (profil B) que la formation initiale élargie (profil E).

Les anciens modèles (2+1, 3+1, 3i, 4i, etc.) deviennent des variantes de mise en œuvre. Les variantes de mise en œuvre possibles selon la règle générale sont présentées dans le tableau 1. Les variantes qui dérogent à cette règle générale sont présentées au chap. 2.5.

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année		1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année		
<b>Modèle intégré</b>	Ancienne désignation : 3i			Partie scolaire et partie entrée-prise de la proc. qual.	Ancienne désignation : 4i avec MP					
	Ecole, y c. EOP + PPI	Ecole, y c. EOP + PPI	Ecole, y c. EOP + PPI		Ecole, y c. EOP + PPI	Ecole, y c. EOP + PPI	Ecole, y c. EOP + PPI	Ecole, y c. EOP + PPI	Partie scolaire et partie entrée-prise de la proc. qual.	
<b>Modèle concentré</b>	Ancienne désignation : 2 + 1				Ancienne désignation : 3 + 1 avec MP					
	Ecole	Ecole	proc. qual.	SLD + CI	proc. qual.	Ecole	Ecole	Ecole	qual. (sans TIP)	SLD + CI

Tableau 1 : Modèles de formation et variantes de mises en œuvre avec anciennes désignations

### 2.1 Définition de la « règle générale »

Sont considérées dans le présent manuel comme règle générale les variantes de mise en œuvre qui étaient définies comme modèles de la formation dans les PES EC du 28 octobre 2009 ou dans le plan de formation transitoire du 26 septembre 2011 : 3i CFC, 4i avec MP ainsi que 3+1 avec MP et 2+1 CFC.

### 2.2 Prestataires publics de la FIEc

La grande majorité des prestataires publics de la FIEc proposent la variante de formation en quatre ans, composée du certificat fédéral de capacité (CFC) et de la maturité professionnelle (MP) (cf. chap. 2.4). Cette variante est structurée soit selon le modèle intégré (4i jusqu'à présent) soit selon le modèle concentré (3+1 jusqu'à présent).

Dans le modèle intégré, la formation à la pratique professionnelle a lieu exclusivement sous la forme de parties pratiques intégrées (PPI) et d'enseignement orienté vers les problèmes (EOP). Tous les examens finaux ont lieu vers la fin de la formation, soit durant la 4<sup>e</sup> année.

Le modèle concentré englobe pour sa part un stage de longue durée (SLD), qui se déroule pendant la 4<sup>e</sup> année. Les examens finaux de la partie scolaire ont lieu à la fin de la 3<sup>e</sup> année ; les examens de la partie entreprise se déroulent au terme de la 4<sup>e</sup> année.

Quelques écoles publiques proposent seulement la variante de formation en trois ans, qui débouche sur le CFC uniquement. Cette variante aussi peut être conçue selon le modèle intégré (anciennement 3i) ou selon le modèle concentré<sup>1</sup>. Dans le modèle concentré, le SLD a lieu, selon la règle générale, pendant la dernière année de formation.

### **2.3 Prestataires privés de la FIEc**

Les écoles privées proposent principalement la formation en trois ans, débouchant sur l'obtention du CFC. Jusqu'à présent, elles proposaient exclusivement le modèle concentré, où, dans la règle générale, le SLD avait également lieu pendant la dernière année de formation. Avec le nouveau plan de formation FIEc, les écoles privées peuvent également proposer le modèle intégré.

### **2.4 Maturité professionnelle**

Si une école propose l'obtention de la MP en plus du CFC, le « type économie » de l'orientation « Economie et services » vaut comme règle générale pour les personnes suivant la formation initiale d'employée/employé de commerce CFC dans le profil E<sup>2</sup>. Par conséquent, il est exclu d'offrir aux personnes en formation qui choisissent de suivre la MP en même temps que la formation commerciale initiale le choix entre les deux types au sein de l'orientation « Economie et services ».

### **2.5 Variantes de mise en œuvre dérogeant à la règle générale**

Bien que les arguments en faveur des variantes de mise en œuvre constituant la règle générale parlent pour eux (cf. Kehl, Frey et Thomas, 2014), des divergences justifiées peuvent être autorisées par l'autorité cantonale en concertation avec l'organisation du monde du travail (Ortra) compétente, conformément aux art. 25 et 33 de l'orfo.

Des variantes de mise en œuvre divergeant de la règle générale sont possibles aussi bien au sein du modèle concentré que dans les filières de formation en trois ans. Dans le modèle concentré, il s'agit par exemple des variantes 3/2/1 et 2/2/2 et, dans les filières de formation de trois ans, des variantes 2+1 avec MP et 3i avec MP. Les avantages et les inconvénients de ces variantes divergeant de la règle générale sont présentés dans le tableau 2 sur la base du rapport final de l'évaluation du projet « Avenir des écoles de commerce » (phase 2) (Kehl, Frey & Thomas, 2014).

---

<sup>1</sup> Cf. Kehl, Frey & Thomas, 2014

<sup>2</sup> Cf. plan de formation FIEc, 3.2, p. 8

Variante de mise en œuvre	Avantages	Inconvénients
3/2/1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèle bien rodé, aussi pour les entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les PPI démarrent tôt et sont assez intensives.</li> <li>- La branche ICA est suivie de facto la première année, ce qui aboutit à une première année surchargée avec le début précoce des PPI.</li> <li>- Examens de la partie entreprise six mois après la fin du stage.</li> <li>- Les diplômes spéciaux (langues étrangères, informatique) doivent en règle générale être obtenus pendant le stage ou peu de temps après, ce qui peut être synonyme d'une charge ou d'un faible temps de préparation.</li> </ul>
2/2/2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèle simple et facilement explicable.</li> <li>- Pas de phase scolaire trop longue.</li> <li>- Adapté au diplôme commercial de collaborateurs du secteur de l'hôtellerie et du tourisme (2 ans, y c. SLD).</li> <li>- Fortement soutenu par la branche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pendant la première année, accumulation d'ICA (480 leçons), de PPI (160 leçons) et souvent de deux langues étrangères en plus, aussi dans le profil B, ce qui entraîne un tableau des leçons déséquilibré, et un programme très dense en première année.</li> <li>- La troisième année peut être longue et chargée pour les personnes en formation, qui ont passé une année dans la pratique.</li> </ul>
2+1 avec MP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La durée de formation correspond à celle de la FIEn avec MP1 (3 ans).</li> <li>- Aucun allongement de la formation pour les apprenti-e-s, que cela soit en lien avec une intégration directe sur le marché du travail ou une autre formation au niveau HES.</li> <li>- Possibilité de passer dans le profil E (pas d'exclusion de l'école, pas d'interruption de la formation en cas de non promotion).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette variante de mise en œuvre s'adresse aux apprentis talentueux en raison de son intensité.</li> <li>- Il ne reste plus de place pour des branches de culture générale supplémentaires (FIEc+).</li> </ul>

3i avec MP	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La durée de formation correspond à celle de la FIEn avec MP1 (3 ans).</li> <li>– Aucun allongement de la formation pour les apprentis, que cela soit en lien avec une intégration directe sur le marché du travail ou une autre formation au niveau HES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le lien avec le monde du travail ne passe pas par le stage de longue durée.</li> <li>– Il ne reste plus de place pour des branches de culture générale supplémentaires (FIEc+).</li> </ul>
------------	--	---

Tableau 2 : Variantes de mise en œuvre divergeant de la règle générale

### 3 Formation à la pratique professionnelle

Contrairement à la formation initiale en entreprise (FIEn), dans la formation initiale en école (FIEc), la formation à la pratique professionnelle ne se déroule pas en entreprise, mais est intégrée dans la formation en école. La formation à la pratique professionnelle est composée des parties pratiques intégrées (PPI), de l'enseignement orienté vers les problèmes (EOP)<sup>3</sup> et – pour autant qu'il y en ait un – du stage en entreprise (SE). L'introduction des PPI (y c. le contrôle de compétence des PPI) et de l'EOP ont abouti, avec l'introduction du nouveau plan de formation FIEc, à une répartition transparente des tâches entre l'école, l'entreprise et les CI et partant, à un repositionnement des CI. Comme le montre la figure 3, les PPI et l'EOP font partie de la formation en école, contrairement au stage en entreprise, qui, comme son nom l'indique, se déroule en entreprise.

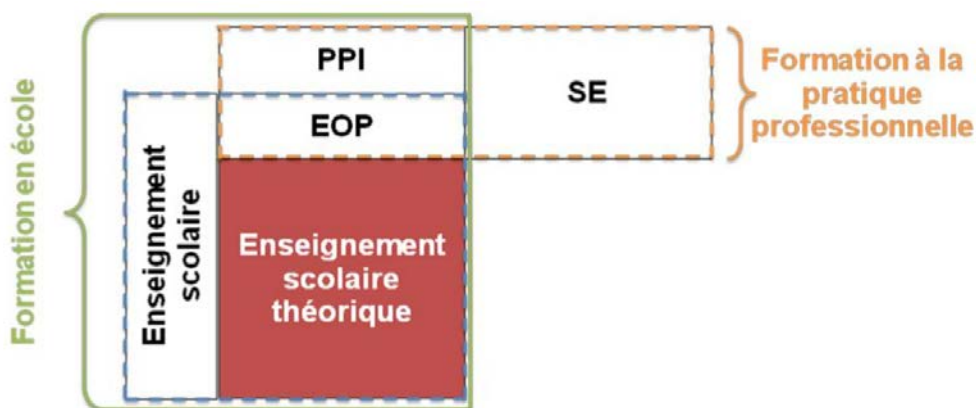


Figure 3 : Positionnement de l'EOP

Afin de garantir une formation à la pratique professionnelle optimale, une répartition claire des tâches entre l'école et l'entreprise est indispensable. Les responsabilités entre les organisations du monde du travail et les prestataires de la FIEc sont réglées comme suit :

- La Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) édicte le plan de formation pour la FIEc. Elle est, à l'échelle nationale, l'interlocutrice des prestataires de la FIEc en ce qui concerne la mise en œuvre de la formation à la pratique professionnelle.

<sup>3</sup> A ne pas confondre avec le « Problem Based Learning »

- Les branches de formation et d'examens concernées publient le DFP spécifique à la branche, obligatoire en tant qu'instrument de pilotage pour la mise en œuvre de la formation à la pratique professionnelle dans l'entreprise et les CIE et pour la procédure de qualification. Elles sont responsables de l'organisation des CIE ainsi que de la partie entreprise de la procédure de qualification.
- Les prestataires de la FIEc sont responsables de la formation en école, autrement dit de l'enseignement scolaire théorique, y compris l'EOP et les PPI. Ils préparent les personnes en formation au stage de longue durée et les accompagnent au cours de ce dernier.

Les informations détaillées sur les tâches des branches de formation et d'examens, sur la mise en œuvre des différentes composantes de la formation à la pratique professionnelle ainsi que sur la variante de mise en œuvre des classes homogènes sont expliquées dans le plan de formation<sup>4</sup>.

Etant donné que la FIEc sert à former aussi des apprentis qui travailleront dans le monde professionnel une fois leur titre acquis, la formation à la pratique professionnelle a une valeur importante. Les différentes composantes de la formation à la pratique professionnelle sont donc détaillées ci-après.

#### 4 Enseignement orienté vers les problèmes (EOP) comme approche didactique<sup>5</sup>

L'enseignement orienté vers les problèmes (EOP) est une composante particulière de la formation à la pratique professionnelle, car aucun module d'enseignement spécifique n'est prévu ; l'EOP a lieu pendant l'enseignement scolaire théorique en tant que principe didactique (cf. figure 3). Ce faisant, l'enseignement se base sur des problématiques et des situations issues de la pratique professionnelle commerciale.

L'EOP est surtout utilisé dans la branche « Information, communication, administration (ICA) », où 75 % de l'enseignement doit être orienté vers les problèmes. Dans la branche « Economie et société » (E&S), cette part doit être de 25 %. Les langues doivent également comporter une part d'enseignement orienté vers les problèmes. Le nombre total de leçons d'EOP est indiqué dans le tableau 3<sup>6</sup>.

	FIEc avec CFC				FIEc avec MP – type économie profil E avec MP	
	Modèle intégré		Modèle concentré		Modèle intégré	Modèle concentré
	Profil B	Profil E	Profil B	Profil E		
EOP	700	700	720	720	700	720

Tableau 3 : Vue d'ensemble des leçons d'EOP

<sup>4</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4, p. 9

<sup>5</sup> Aussi connu comme didactique par situation

<sup>6</sup> Cf. plan de formation FIEc, partie B : 2.1 et 2.2, pp. 24-25

Les parts d'EOP doivent être indiquées dans les tableaux des leçons des branches concernées. Par ailleurs, il convient de déterminer les situations professionnelles qui servent de référence ainsi que les objectifs évaluateurs et les compétences méthodologiques, sociales et personnelles (compétences MSP) couvertes par l'EOP. Le profil de qualification devrait être pris en compte comme point de départ lors du choix de situations opérationnelles dans l'élaboration des plans d'études des écoles. Les prestataires de la FIEc doivent en outre concrétiser les interfaces avec l'enseignement scolaire théorique.

L'EOP « poursuit les objectifs selon la Partie A : Compétences opérationnelles, est centré sur la personne en formation et utilise des formes d'enseignement et d'apprentissage élargies » (plan de formation FIEc, Bases de la FIEc, p. 12). Autrement dit, l'enseignement part de tâches ou de situations pratiques concrètes du quotidien professionnel commercial, les personnes en formation participent activement à l'enseignement et les alternatives à l'enseignement frontal, comme les travaux en groupe ou les travaux de projets, sont encouragés.

#### 4.1 ICA en tant qu'EOP

La part élevée d'EOP dans le domaine d'enseignement ICA (75 %) vient du fait que la FIEc englobe la formation à la pratique professionnelle et doit l'attester dans le plan d'études de l'école. Il convient donc de concrétiser la façon dont au moins 75 % de l'enseignement sont orientés vers les problèmes<sup>7</sup>, et ce, sur la base des catalogues d'objectifs évaluateurs ICA<sup>8</sup>. Les nombres de leçons indiqués par objectif évaluateur dans ces catalogues d'objectifs évaluateurs sont valables pour la FIEn. Pour la FIEc, le nombre de leçons supplémentaires en ICA par rapport à la FIEn se justifie par le fait que l'entreprise en tant que lieu de formation fait défaut et qu'elle doit être compensée, respectivement remplacée par des séquences d'entraînement. Pour les plans d'études des écoles, cela signifie que la répartition des objectifs évaluateurs entre les semestres et le nombre de leçons par objectif évaluateur doivent être réglés, et ce en fonction des besoins et des possibilités de chaque école. Les dispositions pour la FIEn peuvent servir de ligne directrice.

#### 4.2 Recommandations

L'EOP peut aussi être concrétisé dans le cadre de plus petites unités. Par exemple, il ne faudrait pas parcourir toutes les fonctions du tableur étape par étape, mais partir d'une situation professionnelle concrète. Les personnes en formation peuvent ensuite travailler sur les fonctions du tableur nécessaires pour résoudre la problématique.

Les expériences sur le terrain ont montré qu'il est pertinent de constituer, comme base d'enseignement, un pool de situations d'EOP interne à l'école à l'intention des enseignants. Dans l'idéal, les situations du pool sont attribuées à des objectifs évaluateurs, et la forme et le nombre de leçons sont définis.

#### 4.3 Exemples de bonnes pratiques

##### WMS Biel (Ivo Rohrer)

EOP pour les objectifs évaluateurs 1.4.5.1 Création de tableaux et 1.4.5.2 Opérations de base.

Situation de départ : tu travailles dans une menuiserie qui fabrique des cuisines. Le client, Monsieur Meier, commande la combinaison de meubles suivante (*énumérer ici les objets ; pour cer-*

<sup>7</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.4, p. 12 et partie B : 2.1 et 2.2, pp. 24-25

<sup>8</sup> Cf. [www.csbfch](http://www.csbfch)

tains, en grandes quantités). Les articles commandés doivent être montés chez le client. Tu dois établir l'offre. Comment procèdes-tu ? Qu'est-ce qui doit être énuméré ? De quelles informations as-tu encore besoin ? Quels calculs dois-tu effectuer ?

Phase 1 : clarifier les questions (d'abord travail individuel ou en groupe, puis discussion en plénum)

Phase 2 : établir le tableau pour l'offre (travail individuel ou en groupe ; donner les solutions)

## 5 Parties pratiques intégrées (PPI)

Les parties pratiques intégrées (PPI) sont, à côté de l'EOP, un élément central de la formation à la pratique professionnelle. A l'inverse de l'EOP, les PPI se déroulent au cours d'un module d'enseignement à part. Pendant les PPI, les personnes en formation travaillent de manière autonome et responsable sur des tâches commerciales pratiques dans un environnement d'apprentissage proche du contexte de l'entreprise<sup>9</sup>. Dans le modèle concentré, les PPI servent de préparation au stage de longue durée<sup>10</sup>.

### 5.1 Conditions cadres juridiques

Dans la formation initiale d'employée/employé de commerce CFC en école, le nombre minimum de leçons est fixé comme suit<sup>11</sup> :

	FIEc avec CFC		FIEc avec MP – type économie profil E avec MP			
	Modèle intégré		Modèle concentré		Modèle intégré	Modèle concentré
	Profil B	Profil E	Profil B	Profil E		
PPI	520	520	160	160	520	160

Tableau 4 : Vue d'ensemble des leçons de PPI

Les objectifs évaluateurs des PPI sont déclarés dans le catalogue d'objectifs évaluateurs « Branche et entreprise » de la branche de formation et d'examens Services et administration (S&A) du 26 septembre 2011 (état le 1er janvier 2015). Celui-ci fait partie intégrante du plan de formation FIEc et se base sur l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'employée/employé de commerce CFC (entrée en vigueur en 2012). Il s'agit d'un document à part, disponible sur le site internet de la CSBFC<sup>12</sup>. Dans la mesure où le modèle intégré n'englobe pas de stage de longue durée, tous les objectifs évaluateurs obligatoires (entreprise et CI) ainsi qu'au moins 4 objectifs évaluateurs optionnels de l'objectif général « Branche et entreprise » sont traités dans le cadre des PPI, complétées par l'enseignement orienté vers les problèmes (EOP)<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.3, p. 10

<sup>10</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.3.4, p. 11

<sup>11</sup> Cf. plan de formation FIEc, partie B : 2.1 et 2.2, pp. 24-25

<sup>12</sup> Cf. [www.csbfc.ch](http://www.csbfc.ch)

<sup>13</sup> Cf. [Catalogue d'objectifs évaluateurs « Branche et entreprise » de la branche de formation et d'examens Services et administration \(S&A\) du 26 septembre 2011 \(état le 1<sup>er</sup> janvier 2015\)](#)

En raison de ces objectifs évaluateurs supplémentaires à atteindre, le nombre plus important de leçons de PPI dans le modèle intégré par rapport au modèle concentré est justifié. Par ailleurs, dans le modèle intégré, les PPI sont aussi utilisées pour la préparation des examens de la partie entreprise.

Dans les classes homogènes, il convient d'appliquer les objectifs évaluateurs définis de manière spécifique à la branche et attribués aux PPI dans le catalogue d'objectifs évaluateurs de la branche de formation et d'examens concernée, et non les objectifs du catalogue d'objectifs évaluateurs « Branche et entreprise » de la branche de formation et d'examens Services et administration (S&A) du 26 septembre 2011 (état le 1er janvier 2015)<sup>14</sup>. Les classes homogènes constituent une exception et doivent remplir des conditions précises définies dans le plan de formation FIEc<sup>15</sup>.

Dans le modèle **concentré**, il est possible de remplacer 40 leçons de PPI au maximum par un stage de courte durée<sup>16</sup>.

## 5.2 Recommandations

Dans le cadre des PPI, les personnes en formation devraient effectuer des tâches qui se posent également dans la pratique commerciale. A cet effet, il convient de mettre en lien des connaissances et des compétences issues de différentes disciplines et modules d'enseignement ainsi que des compétences méthodologiques, sociales et personnelles (compétences MSP), le tout à l'aide de contenus pratiques. L'infrastructure et les moyens auxiliaires devraient correspondre autant que possible au monde du travail réel et les personnes en formation devraient pouvoir avoir des contacts avec le monde extérieur. La tâche des personnes en formation devrait aboutir à un résultat défini revêtant une utilité directe, de sorte que les personnes en formation vivent les conséquences de leurs actions et en assument les responsabilités. Cela englobe à la fois une planification autonome et une auto-évaluation de sa propre activité. Dans les PPI, il faut aussi garantir un encadrement présentiel clairement défini, offrant des conseils et un soutien individuels. De cette façon, les auto-évaluations et les feed-back peuvent aboutir à un développement ciblé des personnes en formation. L'école et la pratique devraient échanger entre elles ; à cette fin, des ateliers avec des praticiens dans les écoles ou des journées portes ouvertes dans les entreprises pourraient s'avérer utiles.

## 5.3 Formes de PPI

Les PPI peuvent être organisées sous plusieurs formes dans la formation en école<sup>17</sup> : les bureaux d'apprentissage constituent une possibilité. Les personnes en formation peuvent s'entraîner dans un cadre protégé à gérer des produits et flux financiers fictifs avec des contacts extérieurs fictifs. Les entreprises d'entraînement sont une autre possibilité comparable. La différence par rapport aux bureaux d'apprentissage réside dans le fait que les contacts extérieurs sont réels. Dans les entreprises junior, les personnes en formation peuvent en outre avoir un premier aperçu de la gestion de produits réels avec des flux financiers réels. La reprise de mandats, c'est-à-dire l'exécution par les personnes en formation de mandats de clients réels confiés à l'école constitue une autre possibilité. Les PPI ont par le passé aussi été mises en œuvre par certaines écoles

---

<sup>14</sup> Cf. plan de formation FIEc, annexe 2

<sup>15</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.3.4, p. 11

<sup>16</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.5.1 c), p. 13

<sup>17</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.3.2, p. 11



sous la forme de simulations. Toutefois, ces simulations ne préparent pas suffisamment à la réalité pratique et ne sont pas une forme optimale pour les PPI. Des simulations pertinentes pourraient cependant continuer à être utilisées dans le domaine d'enseignement E&S.

Sous certaines conditions, les PPI peuvent être constituées d'une combinaison de différentes formes, ce qui permet d'utiliser les divers avantages et de compenser des inconvénients. Les avantages et les inconvénients des différentes formes de PPI sont détaillés dans le rapport d'évaluation<sup>18</sup>.

	Reprise de mandats	Entreprise junior	Entreprise d'entraînement	Bureau d'apprentissage
Flux financiers	Réels	Réels	Fictifs	Fictifs
Produits	Réels	Réels	Fictifs	Fictifs
Contacts avec les clients	Réels	Réels	Réels	Fictifs

Tableau 5 : Vue d'ensemble des différentes formes de PPI.

#### 5.4 Contrôles de compétence des PPI

Etant donné que les PPI peuvent se dérouler sous des formes très variables, il est essentiel que les critères d'appréciation soient définis clairement et communiqués de manière transparente lors de l'attribution des mandats aux personnes en formation. Pendant le processus d'élaboration, au cours duquel les personnes en formation travaillent de manière autonome, il est indispensable que les accompagnateurs fournissent des feed-back de manière continue aux personnes en formation<sup>19</sup>.

Les contrôles de compétence des PPI ne doivent pas être conçus comme des examens scolaires ordinaires ; ils sont constitués d'au moins une évaluation de la personne en formation. Cette évaluation peut par exemple être issue d'un projet évalué dans le cadre d'un mandat pour un client. Les formes des contrôles de compétence des PPI sont décrites en détail dans les dispositions d'exécution.

#### 5.5 Exemples de bonnes pratiques

##### Feusi Bildungszentrum (Daniela Herren) :

Au centre de formation Feusi, les PPI ont lieu pendant deux semestres sous la forme de blocs hebdomadaires de 4 leçons dans une entreprise d'entraînement ([www.vitalika.ch](http://www.vitalika.ch)). Les personnes en formation ont la possibilité de travailler dans plusieurs départements comme la vente, les achats, le marketing et la gestion des stocks, les ressources humaines, l'administration et la comptabilité. Elles peuvent commander, vendre et payer des produits en ligne pour différents domaines de vie. Les produits sont réels mais ne sont bien entendu pas expédiés. Les flux financiers sont eux aussi fictifs. Ainsi, les personnes en formation se versent par exemple un salaire ; elles établissent donc un décompte de salaire avec des cotisations sociales, etc. Le réseau de l'entreprise s'étend dans toute la Suisse ; les appels se déroulent donc aussi en français. Les per-

<sup>18</sup> Cf. Kehl, Frey & Thomas, 2014, p. 24ss.

<sup>19</sup> Cf. plan de formation FIEc, 4.3.1, p. 10

sonnes en formation apprennent en outre à utiliser les technologies de communication modernes, à prendre des responsabilités et à travailler en équipe.

### **WMS Liestal (Peter Engel) :**

L'école de commerce de Liestal a développé son propre modèle pour les PPI et l'a appliqué avec les équipes enseignantes de l'ICA et de l'E&S : pendant la troisième année, toutes les personnes en formation suivent en parallèle quatre modules à 40 leçons portant sur les thèmes suivants : (1) finances générales et fiduciaire (par ex. remplir des déclarations d'impôts), (2) « Topsim easy Management » (par ex. vendre des tentes), (3) immobilier (par ex. établir des documentations de vente) et (4) entreprise (p. ex. organiser et animer l'assemblée générale d'une S&A). Le plan d'études de l'école définit la structure, les contenus ainsi que les compétences traitées. Les programmes de modules donnent les directives détaillées concernant les compétences opérationnelles devant être exercées. Les personnes en formation suivent les quatre modules ; la classe est dissoute au profit de groupes de module de taille identique. Les enseignants de l'ICA et de la branche « économie politique, économie d'entreprise, droit » encadrent les personnes en formation en équipe le mercredi matin. Les PPI se déroulent dans une atmosphère de bureau d'apprentissage. Les personnes en formation reçoivent au début de l'année, lors d'une séance d'introduction, le dossier de formation et des prestations (DFP) sous la forme d'un classeur comprenant les documents déjà disponibles (programmes des modules, profil de formation et des prestations, formulaires d'auto-évaluation, informations sur les contrôles de compétences). Les personnes en formation doivent compléter le DFP. Elles se documentent aussi pour l'année de stage, étant donné que les contenus des PPI doivent pouvoir être pris en compte dans le domaine de qualification « pratique professionnelle – oral ». Chaque module se termine par un contrôle de compétences noté. Les notes des quatre contrôles de compétences donnent à la fin la note du contrôle de compétences des PPI, qui fait partie de note de la partie entreprise. Les prestations ci-après sont prises en compte dans les contrôles de compétences des PPI :

#### (1) Finances générales et fiduciaire

- Gestion du dossier d'un mandant englobant tous les mandats réalisés pour le compte de ce dernier, indication des délais et décompte final
- Mandats : carte de visite, courrier comparaison de banques, courriel assurance, décompte de salaire Excel, déclaration d'impôts
- Auto-évaluations

#### (2) « Topsim easy Management »

- Description de poste, offre d'emploi, plan de publication
- Analyse de marché, annonces publicitaires, plan de publication
- Rapport de gestion
- Invitation à l'assemblée générale

#### (3) Immobilier

- Documentation de vente, courriers
- Calculateur d'hypothèque
- Présentation de vente (oral)

#### (4) Entreprise

- Présentation de l'entreprise

- Analyse SWOT
- Corporate Design
- Documentation
- Présentation des résultats de l'étude de marché
- Enregistrement des fichiers
- Entretien (avec une banque)

## 6 Stage de longue durée

Dans le modèle concentré, un stage de longue durée (SLD) d'une année a lieu pendant la FIEc, complété par des cours interentreprises (CIE). Les CIE de la FIEc sont régis par les mêmes dispositions et responsabilités que les cours dans la FIEen. La formation en entreprise se déroule sur la base du dossier de formation et des prestations des branches de formation et d'examens concernées par la FIEc (cf. chap. 7).

Le document « Cadre réglementaire du stage de longue durée dans la formation initiale en école (FIE) d'employé/employée de commerce CFC » contient des informations détaillées sur le stage de longue durée<sup>20</sup>.

### 6.1 Stage de longue durée dans les branches de formation et d'examens « Banque » et « Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme »

Si des personnes en formation d'une classe hétérogène suivent un stage de longue durée dans le cadre des branches de formation et d'examens « Banque » ou « Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme », ces branches réglementent de manière autonome l'utilisation du profil de formation et des prestations.

### 6.2 Stage de longue durée pour porteurs de maturité

Les porteurs de maturité ont la possibilité d'effectuer un stage de longue durée dans le cadre d'une formation bancaire initiale. Il s'agit d'une variante de mise en œuvre spécifique à une branche sur la base de l'art. 34a de l'ordonnance sur la formation. Le stage de longue durée correspond aux 12 premiers mois de la « formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (BEM) » de 18 mois. Après une année, les personnes en formation obtiennent, comme dans le modèle 3+1 dans d'autres branches, le CFC d'employée/employé de commerce dans la branche de formation d'examens Services et administration S&A (décision d'équivalence de la Confédération) et éventuellement, la maturité professionnelle. A l'issue des 18 mois et après avoir passé un autre examen écrit et un autre examen oral, elles obtiennent le certificat BEM de l'Association suisse des banquiers (ASB). Les documents de base et les instruments de mise en œuvre pour la filière BEM de l'ASB sont déterminants<sup>21</sup>.

## 7 Dossier de formation et des prestations

Dans la FIEc, le dossier de formation et des prestations (DFP) sert de base pour les PPI ainsi que, dans le modèle concentré, pour le stage de longue durée. Dans les classes habituelles, c'est le DFP de la branche de formation et d'examens Services et administration (S&A) qui est utilisé ; dans le cas de classes homogènes, les branches concernées établissent leur propre DFP.

### 7.1 DFP dans les PPI

Les personnes en formation documentent dans le DFP les compétences opérationnelles acquises dans le cadre des PPI. Un formulaire<sup>22</sup> adapté à la FIEc est mis à leur disposition pour les auto-évaluations.

---

<sup>20</sup> Disponible sur [www.sbbk.ch](http://www.sbbk.ch)

<sup>21</sup> Disponibles sur [www.swissbanking.org](http://www.swissbanking.org)

<sup>22</sup> Disponible sur [www.iffp-suisse.ch](http://www.iffp-suisse.ch)

Les personnes en formation disposent également d'un formulaire<sup>23</sup> spécifique pour le profil de formation et des prestations, dans lequel elles documentent les éléments suivants :

- quels objectifs évaluateurs des PPI ont été traités à quel moment,
- quels objectifs évaluateurs des PPI ont été évalués dans le cadre du contrôle de compétences des PPI (dans le modèle concentré), respectivement des contrôles de compétences des PPI (dans le modèle intégré),
- leurs forces dans le domaine des compétences interdisciplinaires.

## 7.2 DFP dans le stage de longue durée

Le DFP pour le stage de longue durée est introduit lors du premier CIE. Le premier jour de CIE a lieu si possible à la fin du dernier semestre scolaire et avant le début du stage. Pendant le stage de longue durée, les personnes en formation documentent dans leur DFP deux situations de travail et d'apprentissage ainsi qu'une unité de formation ou un contrôle de compétences des CIE. C'est la branche de formation et d'examens qui choisit entre unité de formation et contrôle de compétence des CIE.

## 7.3 DFP dans les classes homogènes

Dans les classes homogènes, les branches de formation et d'examens concernées (« Banque » et « Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme ») peuvent utiliser des instruments spécifiques à leur branche en plus du catalogue d'objectifs évaluateurs des PPI.

# 8 Modules

Les modules « Approfondir et relier / Travail autonome » et « Compétences interdisciplinaires » sont abordés ci-après, étant donné qu'ils ont été nouvellement introduits ou adaptés avec le nouveau plan de formation FIEc.

## 8.1 Approfondir et relier (A&R) / Travail autonome (TA)

Le module d'apprentissage « Approfondir et relier » est nouveau à compter de 2015 pour les prestataires publics de la FIEc ; les prestataires privés l'utilisent depuis 2012. Le module A&R encourage, dans sa globalité, l'orientation vers les problèmes et vers l'action dans la manière de travailler des personnes en formation. Il convient de veiller à ce que la problématique phare soit complexe, que des objectifs évaluateurs de l'E&S, de l'ICA et de la LS soient approfondis et reliés de manière interdisciplinaire. En outre, le développement des compétences MSP doit être encouragé<sup>24</sup>.

### 8.1.1. Conditions cadres juridiques

Le nombre de leçons pour A&R est de 120, tant dans le modèle concentré que dans le modèle intégré et pour toutes les variantes de mise en œuvre<sup>25</sup>. A noter que les filières de formation sans maturité professionnelle consacrent 40 leçons sur 120 au travail autonome et 80 leçons au sens strict du terme au module A&R. Dans les filières de formation avec maturité professionnelle, le

<sup>23</sup> Disponible sur [www.cifc.ch](http://www.cifc.ch)

<sup>24</sup> Cf. plan de formation FIEc, partie B : 3, p. 26

<sup>25</sup> Cf. plan de formation FIEc, partie B : 2.1 et 2.2, pp. 24-25

travail autonome est remplacé par le TIP ; les 120 leçons doivent être consacrées au module A&R<sup>26</sup>.

Les leçons A&R sont réparties en trois modules, dont la dotation horaire peut varier. Les écoles sont libres de choisir à quel moment elles organisent chacun des trois modules.

### 8.1.2. Exemple de bonnes pratiques

#### **Bündner Kantonsschule (Dieter Bodyl) :**

Le langage publicitaire est thématiqué dans le domaine d'enseignement « Langue standard » : les personnes en formation élaborent, en groupes de trois ou quatre, un concept de campagne publicitaire pour un produit donné qu'elles présentent ensuite à la classe. Cela permet par exemple de traiter les objectifs évaluateurs 1.2.1.7 Stylistique, 1.2.2.4 Compréhension de contenus d'image, 1.2.3.4 Langue et style de textes et 1.2.5.5 Présentation<sup>27</sup>. Le projet est conçu comme un concours de classe : le mandat publicitaire (virtuel) est attribué au groupe qui a présenté la meilleure campagne publicitaire. Il est possible de créer simplement des liens pertinents avec les domaines d'enseignement E&S et ICA (p. ex. conception numérique d'une affiche publicitaire). Il est ainsi possible de faire appel aux objectifs évaluateurs 1.4.4.2 Création et conception d'une présentation, 1.4.8.2 Création d'images, 1.4.8.3 Droit d'utilisation, 1.5.2.7 Marketing-mix (4 P)<sup>28</sup>.

L'évaluation peut également se faire de manière interdisciplinaire si les différents enseignants assistent aux présentations de groupe et les évaluent ensemble.

## 8.2 Compétences interdisciplinaires (CID)

Le module d'enseignement « Compétences interdisciplinaires » (CID) sert à introduire les personnes en formation de manière ciblée à certaines compétences méthodologiques, sociales et personnelles (compétences MSP). Pendant les CID, les personnes en formation se voient transmettre diverses techniques, procédures et méthodes qu'elles pourront à l'avenir utiliser pour exécuter des tâches et des mandats pendant leur formation et à l'issue de cette dernière.

### 8.2.1. Conditions cadres juridiques

Le module d'enseignement « Compétences interdisciplinaires » (CID) comprend 40 leçons dans tous les modèles de formation et toutes les variantes de mise en œuvre. Les écoles sont libres de décider quand elles organisent ces 40 leçons. La forme d'organisation est également laissée à leur appréciation ; il est par exemple envisageable de prévoir des heures de compétences, structurées comme des heures hebdomadaires ou par classe, ou encore des journées de projet ou une semaine de projet. Il est également possible d'intégrer les CID dans des domaines d'enseignement comme E&S, ICA, LS, sport, etc. Dans ce cas, le nombre de leçons prévu pour ces domaines d'enseignement sera augmenté en conséquence et devra faire mention des CID.

### 8.2.2. Recommandations

Bien que les écoles soient libres de choisir à quel moment organiser les 40 leçons de CID, il est indiqué de les utiliser en tant que préparation aux modules « Approfondir et relier » (A&R).

---

<sup>26</sup> Cf. plan de formation FIEc, partie B : 2.1 et 2.2, pp. 24-25

<sup>27</sup> Cf. Catalogue d'objectifs évaluateurs « Langue standard » – langue nationale de la région (LS profil B/E) du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015)

<sup>28</sup> Cf. Catalogue d'objectifs évaluateurs « Information, communication, administration – ICA (profil B) » du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015) et Catalogue d'objectifs évaluateurs « Economie et société – E&S (profil B) » du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015)

### 8.2.3. Exemple de bonnes pratiques

#### Feusi Bildungszentrum (Nicole Robinson) :

Au début de la formation, une semaine de projet est organisée afin d'encourager les compétences méthodologiques, sociales et personnelles (compétences MSP). Les 40 leçons sont donc organisées de manière concentrée sous la forme d'une semaine spéciale. Le thème de cette semaine peut varier. L'exemple « Présentation d'un pays donné » est esquissé ci-après.<sup>29</sup>

Pendant la semaine de projet, il est question que chaque classe élabore différents thèmes sur un pays (culture, tradition culinaire, économie, politique, données clés) et qu'elle les présente à des visiteurs externes dans le cadre d'une exposition. En outre, chaque classe reçoit un mandat – par ex. fabriquer et présenter un objet à partir de matériaux recyclés tout en documentant le processus d'élaboration.

Cette semaine de projet offre aux personnes en formation la possibilité de travailler en groupe, d'approfondir une thématique, de travailler de manière créative, de documenter un processus, de préparer une exposition et de tenir une présentation. Ce ne sont pas les contenus qui importent le plus, mais les compétences MSP.

L'organisation de cette semaine de CID au début de la formation offre l'avantage que les compétences MSP traitées sont ensuite appliquées dans le module A&R. La semaine de projet constitue donc une base idéale au succès des modules A&R.

### 8.3 Problèmes de conciliation entre le plan de formation FIEc et le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle

Lors de l'élaboration des plans d'études des écoles, il est apparu, dans les écoles qui proposent la MP en plus du CFC, qu'un très grand nombre de leçons et de contrôles des prestations sont prévus pour le travail interdisciplinaire et l'acquisition des compétences MSP :

#### Eléments CFC :

- 120 leçons pour « Approfondir et relier (A&R) » réparties sur trois modules
- 40 leçons de compétences interdisciplinaires (CID)

#### Eléments MP :

- 144 leçons de travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) ; au moins deux notes semestrielles – composées d'au moins deux prestations fournies au cours du même semestre dans le cadre du TIB – sont nécessaires pour déterminer cette note d'école<sup>30</sup>.
- 40 leçons pour le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

La problématique réside dans le fait que, d'une part, les élèves doivent effectuer huit ou neuf attestations de prestations dont certaines se recoupent sur le plan thématique et que, d'autre part, le grand nombre de projets interdisciplinaires n'est pour ainsi dire pas gérable sur le plan organisationnel par les écoles.

---

<sup>29</sup> Il est possible d'accéder au dossier relatif à cet exemple ainsi qu'au dossier d'un autre thème (« une application comme voie vers le succès – utiliser les nouveaux médias dans l'apprentissage au quotidien ») ici : <http://www.skkab.ch/fr/mise-en-uvre-au-sein-des-ecoles>

<sup>30</sup> Cf. plan d'études cadre pour la maturité professionnelle, 9.1.4.3, p. 135

Les problèmes de conciliation entre le plan de formation FIEc (A&R / CID) et le PEC MP (TIB / TIP) devraient être traités dans le cadre du prochain examen quinquennal et donner lieu si nécessaire à des adaptations des documents de base.

## 9 Branches de culture générale supplémentaires (FIEc+)

Les prestataires de la FIEc ont la possibilité de compléter leur enseignement scolaire par des branches de culture générale supplémentaires (FIEc+). Les branches doivent englober au moins 160 leçons ; les prestations apparaissent dans un bulletin de notes standardisé séparé. La procédure de qualification des branches de la FIEc+ est réglée dans le plan de formation, partie D (p. 37).

### 9.1 Branches FIEc+ dans les formations sans maturité professionnelle

En cas de formation CFC sans MP, la FIEc+ englobe les branches « Mathématiques » et « Histoire et institutions politiques ». Les contenus de ces branches sont définis dans des catalogues d'objectifs évaluateurs séparés<sup>31</sup>. Il est possible de proposer d'autres branches dans la FIEc+, pour autant qu'elles englobent au minimum 160 leçons.

### 9.2 Branches FIEc+ dans les formations avec maturité professionnelle

En cas de formation CFC avec MP, la FIEc+ est composée de branches qui n'apparaissent ni dans le CFC ni dans la MP, type « économie ». Les langues étrangères constituent une exception ; des objectifs supplémentaires qui dépassent le niveau requis dans les langues étrangères 1 et 2 du CFC peuvent être proposés en tant que branche supplémentaire.

**Kommentar [CN1]:** Est-ce que ça ne devrait pas être MP ici ?

---

<sup>31</sup> Cf. plan de formation FIEc, annexe 1



## 10 Procédure de qualification CFC

Le présent chapitre présente les domaines de qualification et les notes de branche, pondération comprise, pour le modèle concentré et pour le modèle intégré, tels qu'ils sont pris en compte dans la procédure de qualification.

### 10.1 Modèle concentré, profil B

Composition de la note	Remarques	Durée d'examen	Répartition des points	Arrondi	Pondération	Arrondi note de branche	Pondération note de branche
Examen écrit	Examen spécifique à la branche	90 à 120 min		Note entière ou demi-note			1/4
Examen oral	Examen spécifique à la branche	30 min		Note entière ou demi-note			1/4
Note d'expérience branche S&A	2 STA, 1 UF et un CC-PPI			Note entière ou demi-note			1/2
ou Note d'expérience branche HGT et Banque	2 STA, 1 CC-CI et un CC-PPI			Note entière ou demi-note			
<b>100%</b>							
Examen écrit	Examen centralisé	120 min	60%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/7
Examen oral	Examen décentralisé	20 min	40%	Note entière ou demi-note	50%		
Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
Examen écrit	Examen centralisé	90 min	70%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/7
Examen oral	Examen décentralisé	20 min	30%	Note entière ou demi-note	50%		
Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
<b>100%</b>							
Examen écrit	Examen centralisé	150 min		Note entière ou demi-note			1/7
Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note			1/7
Examen écrit	Examen centralisé	180 min		Note entière ou demi-note			1/7
Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note			1/7
Approfondir et relier	Moyenne de 3 modules A&R	env. 80 leçons		Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/7
Travail autonome		env. 40 leçons		Note entière ou demi-note	50%		

## 10.2 Modèle concentré, profil E

Modèle concentré, profil E Domaines de qualification / Notes de branche		Composition de la note	Remarques	Durée d'examen	Répartition des points	Arrondi	Pondération	Arrondi note de branche	Pondération note de branche
Partie entreprise	Pratique professionnelle – écrit	Examen écrit	Examen spécifique à la branche	90 à 120 min		Note entière ou demi-note			1/4
	Pratique professionnelle – oral	Examen oral	Examen spécifique à la branche	30 min		Note entière ou demi-note			1/4
	Note d'expérience de la partie entreprise	Note d'expérience branche S&A	2 STA, 1 UF et un CC-PPI				Note entière ou demi-note		Note entière ou demi-note
ou Note d'expérience branche HGT et Banque		2 STA, 1 CC-CI et un CC-PPI				Note entière ou demi-note			
Partie scolaire	Langue standard (langue nationale de la région)	Examen écrit	Examen centralisé	120 min	60%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	40%				
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles						
	1 <sup>re</sup> langue étrangère	Examen écrit	Examen centralisé	90 min	70%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	30%				
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles						
	2 <sup>e</sup> langue étrangère	Examen écrit	Examen centralisé	90 min	70%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	30%				
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles						
	Information/communication/administration ICA	Examen écrit	Examen centralisé	120 min		Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
	Economie et société I	Examen écrit	Examen centralisé	240 min		Note entière ou demi-note			2/8
Economie et société II	Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note			1/8	
Travaux de projet	Approfondir et relier	Moyenne de 3 modules A&R	env. 80 leçons		Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8	
	Travail autonome		env. 40 leçons		Note entière ou demi-note	50%			

### 10.3 Modèle intégré, profil B

Modèle intégré profil B Domaines de qualification / Notes de branche		Composition de la note	Remarques	Durée d'examen	Répartition des points	Arrondi	Pondération	Arrondi note de branche	Pondération note de branche
Partie entreprise	Pratique professionnelle – écrit	Examen écrit	Examen spécifique à la branche	90 à 120 min		Note entière ou demi-note			1/4
	Pratique professionnelle – oral	Examen oral	Examen spécifique à la branche	30 min		Note entière ou demi-note			1/4
	Note d'expérience de la partie entreprise	Note d'expérience	4 CC-PPI composés chacun d'au moins une évaluation de la personne en formation			4 notes de même valeur, arrondies à une note entière ou à une demi-note		Note entière ou demi-note	1/2
Partie scolaire	Langue standard (langue nationale de la région)	Examen écrit	Examen centralisé	120 min	60%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/7
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	40%				
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles						
	Langue étrangère	Examen écrit	Examen centralisé	90 min	70%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/7
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	30%				
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles						
	Information/communication/administration ICA I	Examen écrit	Examen centralisé	150 min		Note entière ou demi-note			1/7
	Information/communication/administration ICA II	Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note			1/7
	Economie et société I	Examen écrit	Examen centralisé	180 min		Note entière ou demi-note			1/7
	Economie et société II	Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note			1/7
Travaux de projet	Approfondir et relier	Moyenne de 3 modules A&R	env. 80 leçons		Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/7	
	Travail autonome		env. 40 leçons		Note entière ou demi-note	50%			

## 10.4 Modèle intégré, profil E

Modèle intégré, profil E Domaines de qualification / Notes de branche		Composition de la note	Remarques	Durée d'examen	Répartition des points	Arrondi	Pondération	Arrondi note de branche	Pondération note de branche
Partie entreprise	Pratique professionnelle – écrit	Examen écrit	Examen spécifique à la branche	90 à 120 min		Note entière ou demi-note			1/4
	Pratique professionnelle – oral	Examen oral	Examen spécifique à la branche	30 min		Note entière ou demi-note			1/4
	Note d'expérience de la partie entreprise	Note d'expérience	4 CC-PPI composés chacun d'au moins une évaluation de la personne en formation			4 notes de même valeur, arrondies à une note entière ou à une demi-note		Note entière ou demi-note	1/2
Partie scolaire	Langue standard (langue nationale de la région)	Examen écrit	Examen centralisé	120 min	60%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	40%	Note entière ou demi-note	50%		
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
	1 <sup>re</sup> langue étrangère	Examen écrit	Examen centralisé	90 min	70%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	30%	Note entière ou demi-note	50%		
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
	2 <sup>e</sup> langue étrangère	Examen écrit	Examen centralisé	90 min	70%	Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Examen oral	Examen décentralisé	20 min	30%	Note entière ou demi-note	50%		
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
	Information/communication/administration ICA	Examen écrit	Examen centralisé	120 min		Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8
		Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note	50%		
	Economie et société I	Examen écrit	Examen centralisé	240 min		Note entière ou demi-note			2/8
Economie et société II	Note d'expérience	Moyenne de toutes les notes semestrielles			Note entière ou demi-note			1/8	
Travaux de projet	Approfondir et relier	Moyenne de 3 modules A&R	env. 80 leçons		Note entière ou demi-note	50%	1 <sup>re</sup> décimale	1/8	
	Travail autonome		env. 40 leçons		Note entière ou demi-note	50%			

## 11 Bibliographie

**Plan de formation Employée/Employé de commerce CFC du 21 novembre 2014 pour la formation initiale en école** / Ed. Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC), 2014.

**Catalogue d'objectifs évaluateurs « Branche et entreprise » de la branche de formation et d'examens Services et administration (S&A) du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015)** / Ed. Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC), 2014.

**Catalogue d'objectifs évaluateurs « Information, communication, administration – ICA (profil B) » du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015)** / Ed. Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC), 2014.

**Catalogue d'objectifs évaluateurs « Langue standard » – langue nationale de la région (LS profil B/E) du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015)** / Ed. Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC), 2014.

**Catalogue d'objectifs évaluateurs « Economie et société – E&S (profil B) » du 26 septembre 2011 (état le 1<sup>er</sup> janvier 2015)** / Ed. Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC), 2014.

**Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle** / Ed. Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), 2012.

**Rapport final. Evaluation Projet « Avenir des écoles de commerce » (phase 2) englobant les prestataires publics et privés de la formation initiale en école d'employé/e de commerce CFC** [en ligne] / Auteurs : Kehl Franz, Frey Miriam et Thomas Ralph – 07.04.2015 – [http://www.sbf.admin.ch/berufsbildung/01501/01502/index.html?lang=fr#sprungmarke0\\_65](http://www.sbf.admin.ch/berufsbildung/01501/01502/index.html?lang=fr#sprungmarke0_65)